

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

« Madame Sabine BUIS et Monsieur Max CHAZE, Conseillers départementaux, ont le plaisir de communiquer les décisions votées en faveur du canton d'AUBENAS 2 lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2017 :

**40 854 € pour le canton**

**2 000 €** répartis en faveur de deux étudiants du canton au titre des prêts d'honneur,

**10 000 €** en faveur de la mission locale de l'Ardèche méridionale basée à Aubenas,

**6 000 €** en faveur du Centre social ASA et du centre social « au fil de l'eau » au titre de l'aide aux centres sociaux,

**4 800 €** en faveur du Foyer de Jeunes Travailleurs d'Aubenas au titre de l'aide aux actions jeunesse,

**500 €** en faveur de l'auto-école Volle à Aubenas dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement d'un jeune, porteur d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

**8 314 €** répartis en faveur de ADHAP Services et de la Fédération ADMR 07, pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile,

**8 928 €** en faveur du Lycée agricole Olivier de Serre au titre du soutien aux structures d'insertion,

**312 €** en faveur de la crèche les Pandas de Saint Privat.